



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 28500

Texte de la question

Mme Marion Maréchal-Le Pen alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les graves dysfonctionnements qui existent dans certains établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). L'insuffisance de soins, des locaux vétustes, un personnel soignant en sous-effectifs, une mauvaise qualité de prise en charge des patients, un manque de considération du personnel soignant par les directions, des mesures de privation, de punition et d'humiliation envers les patients, des négligences répétées, la prise en otage des familles qui ne peuvent se permettre de changer d'établissement, l'insuffisance des contrôles..., tels sont les témoignages de personnes qui n'ont pour autre choix que de confier leur santé ou celle de leurs parents aux bons soins, par antiphrase, de ces établissements. Ces maisons de vie deviennent peu à peu des maisons de fin de vie, régies par la loi de la rentabilité. Elle l'interroge sur les mesures qu'elle entend prendre et les moyens qu'elle compte accorder en vue de recentrer ces établissements sur leur première vocation.

Données clés

Auteur : [Mme Marion Maréchal-Le Pen](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28500

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5646

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)